



Huissier pas de moyen de payement

Par hgfd75016

bonjour alors je doit 2000? pour un impayée d'un crédit consommation . je suis payer 2000? mais j'ai déjà 800? qui part pour d'autre dettes dans 6mois toutes est fini il me restera les 2000 ? il me reste 300? pour vivre avec tout les charges ect et impossible de négocier par échéance ils veulent la totalité sinon le dossier va au tribunal donc je voudrais savoir quelle va être la suite je risque quoi merci

Par Isadore

Bonjour,

Si le créancier prouve l'existence de la dette, le tribunal lui délivrera un titre exécutoire permettant une saisie.

Au vu de la situation avez-vous déposé un dossier de surendettement ? S'il est recevable la Banque de France imposera aux créanciers un échéancier qui vous permettra de sortir la tête de l'eau et d'éviter les saisies.

Par hgfd75016

et si je n'ai rien à saisir chez moi ? j'ai le strict minimum rien de valeurs mise à part mon ordinateur

Par hgfd75016

comment faire un dossier en ligne je ne trouve pas